

LES RATÉS DU PLAN WALLON fruits et légumes à l'école

► Le projet porté par le ministre wallon de l'Agriculture René Collin (CDH) fait perdre de l'argent à un certain nombre d'écoles

► "Je viens d'arrêter aussi, mais je ne suis pas le seul. Les écoles se rendent compte qu'elles ne vont pas récupérer leur argent et afin de limiter les dégâts, elles arrêtent tout d'un coup pour l'instant. En ce qui me concerne, c'est 3.500 € dans mon budget que je vais devoir prendre à ma charge vu l'intransigeance du SPW", explique Jean Danis, directeur de l'école fondamentale du Saint-Sépulcre à Liège, 350 élèves, au sujet du programme fruits et légumes à l'école du ministre wallon de l'Agriculture René Collin (CDH).

Des fruits et des légumes frais, locaux et en grande partie issus de l'agriculture biologique distribués chaque année aux petits écoliers wallons : le programme porté à bout de bras par le ministre wallon a a priori tout pour plaire. En plus de favoriser une alimentation saine et variée, le projet vise à permettre de faire connaître les produits wallons et de soutenir les producteurs locaux.

Durant l'année 2015-2016, 220.000 jeunes ont ainsi reçu 6,5 millions de portions, celles-ci correspondant par exemple à une pomme, une poire ou une carotte. Une distribution budgétisée à hauteur de 1.366.200 €, dont 958.800 € de fonds européens.

Pourtant, en pratique, la réalité est plus nuancée et de nombreuses écoles arrêtent en cours d'année leur participation au programme face aux lourdeurs administratives et à l'absence de certitudes autour du remboursement des sommes avancées.

"La contrainte est telle qu'elles n'arrivent plus à suivre toutes ces démarches. Tout ça pour avoir un fruit par semaine et dont le choix est de plus en plus restreint. Ils ont établi une liste de fruits éligibles qui se réduit d'année en année et qui ne correspond pas à la réalité

du terrain. J'ai une quarantaine d'écoles qui ont arrêté ces trois derniers mois leur participation au programme. C'est énorme ! Cela correspond à 10 % de nos inscrits", déplore un distributeur de fruits et légumes.

DU CÔTÉ DU CABINET de René Collin, on confirme l'existence de problèmes sur le terrain. "La Wallonie pourrait prendre à sa charge la partie que l'Europe ne subventionne pas pour que les écoles ne paient rien. Il y a en tout cas une réflexion sur le sujet", explique son porte-parole. "L'autre réflexion, c'est qu'on se rend compte que l'information donnée aux écoles est beaucoup trop fastidieuse et administrative. Cela veut dire qu'on doit réfléchir pour la rentrée prochaine à avoir des formulaires qui soient beaucoup plus clairs et didactiques."

Julien Thomas

"La Région wallonne n'a pas mis en place de structure d'aide"

BRUXELLES "Les difficultés pour un certain nombre d'écoles, c'est de parvenir à organiser ces appels d'offres. Ce qui est évident, c'est qu'en mettant en place ce mécanisme-là, la Région wallonne n'a pas prévu de structure d'aide. Résultat : les écoles sont coincées par leurs défauts de paiement et elles en paient le prix. La Région wallonne aurait dû faire comme la Région bruxelloise. La ministre (Ndir : de l'Enseignement, Marie-Martine Schyns [CDH]) me dit qu'elle a

été alertée par des directions et qu'elle va mettre en place un groupe de travail. Il y a en tout cas une absence de réactivité de la part de l'administration wallonne pour répondre aux écoles, leur dire si leurs dossiers sont remplis ou pas", dénonce la députée wallonne Hélène Ryckmans (Écolo), qui suit le dossier

depuis plusieurs années. "J'espère en tout cas que les écoles ne seront pas pénalisées", ajoute la députée, qui a interpellé mardi Marie-Martine Schyns sur la

question et compte faire de même la semaine prochaine avec le ministre wallon de l'Agriculture, René Collin (CDH).